

# LES CARACTERISTIQUES DU TRAVAILLEUR

## I- Généralité :

Les réponses de l'opérateur aux exigences du travail dépendent pour une part importante des propres caractéristiques de celui-ci :

### A- Caractéristiques biographiques :

Les **informations** concernant la vie du sujet, en particulier ses activités professionnelles antérieures, peuvent aider à comprendre ou à prévoir la conduite de l'opérateur face aux exigences du travail. Plus un emploi est qualifié, plus la connaissance du **curriculum vitae** est informative : l'**âge**, le mode de **formation**, le **passé professionnel** sont parmi les variables essentielles à retenir.

### B- Caractéristiques physiques générales :

L'état physique d'un individu, sa **santé**, son **intégrité sensorielle** et **motrice** sont des déterminants parfois essentiels du travail. A la limite, les **handicaps** pourront interdire l'accès à certaines catégories d'emplois.

La **physiologie du travail** comme la **médecine du travail** apportent des problèmes de la santé au travail des techniques et des connaissances sur lesquelles le physiologue du travail devra avoir une information générale.

Parmi les nombreux facteurs : la **fatigue**. Cette caractéristique a un statut ambigu puisqu'elle désigne à la fois une conséquence de l'activité et l'état qui en résulte pour le sujet.

**Bartlett** et **Welford** ont décrit les effets de la fatigue sur la performance : allongement et plus grande dispersion des temps de réaction et de mouvement, abaissement de la précision. Lorsque les conditions de réparation ne sont pas remplies, l'état de fatigue peut devenir **pathologique**, entraînant le **surmenage** et des **troubles** non réversibles. C'est le cas notamment des mauvais horaires de travail (**horaires décalés** ou **horaires discontinus**), quand différents types de travaux sont cumulés (**professionnels** et **ménagers** chez la femme, par **exemple**).

### C- Capacités sensorielles, motrices et cognitives :

Au cours du travail, l'opérateur prélève des **informations sensorielles**, les traite et donne des réponses. C'est dire que l'efficacité du travail dépend des caractéristiques de l'opérateur au niveau de la **perception**, du **traitement**, et de l'**affection**, c'est-à-dire de ses capacités sensorielles, **cognitives** et **motrices**. Ces connaissances sont souvent résumées dans des tableaux et des graphiques.

Pour les appareils sensoriels, on dispose de graphiques qui donnent la **loi de variation** de l'**activité visuelle** en fonction de l'éclairement, la **courbe d'adaptation** à l'obscurité, les **seuils perceptifs**, etc.